

Mohamed Ameur présente le projet de budget de son département

Priorité à l'accompagnement social des MRE



Le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, Mohamed Ameur, a réitéré, mardi, la détermination de son département à poursuivre l'accompagnement social des MRE, à travers une politique sociale homogène et intégrée.

Présentant le projet du budget sectoriel de son département au titre de l'année 2011 devant la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des affaires islamiques à la Chambre des

représentants, M. Ameur a souligné que cette politique vise à renforcer l'accompagnement social des personnes démunies et celles se trouvant en situation de précarité, ainsi que les services sociaux au sein des consulats marocains.

Elle prévoit aussi l'élaboration et la mise en œuvre de programmes sociaux territoriaux au profit des MRE, le développement de l'accompagnement de la réintégration des familles marocaines dans leur pays d'origine et le soutien aux associations de MRE, actives dans le domaine social, a-t-il poursuivi.

Selon le ministre, le plan d'action du ministère pour l'année 2011 est axée sur l'amélioration de la gestion institutionnelle et de l'assistance technique pour la défense des droits et intérêts des MRE, à travers notamment l'amélioration du traitement des requêtes, le renforcement de la politique de proximité administrative et de l'assistance juridique et judiciaire, ainsi que l'accompagnement juridique au profit des femmes. Evoquant le volet édu-

catif, M. Ameur a indiqué que le plan d'action a pour objectif de développer et de mettre à niveau l'action éducative en vue de préserver l'identité nationale, à travers la promotion de l'enseignement de la langue et de la culture marocaine au profit des enfants des immigrés, tout en garantissant le soutien scolaire aux démunis.

Le ministère poursuivra également la mise en œuvre du plan d'action relatif à la création de centres culturels marocains dans les pays d'accueil et l'organisation d'activités culturelles diversifiées, ainsi que l'accompagnement culturel des MRE durant la période estivale, a ajouté M. Ameur.

Il a par ailleurs réitéré la détermination de son département à associer les MRE à la dynamique de développement à travers la mise en place d'un nouveau plan national de mobilisation des compétences et l'élaboration et l'établissement d'une stratégie nationale d'incitation à l'investissement, ainsi que le soutien aux initia-

tives de développement des associations des Marocains du monde.

Le plan d'action prévoit aussi le renforcement des programmes de partenariat avec les associations dans les pays d'accueil et la mise en place d'un programme de communication global et homogène, outre la restructuration du ministère, la modernisation de la gestion des ressources humaines et financières et le soutien des œuvres sociales, a fait savoir M. Ameur. Le ministre a, en outre, exposé le bilan du plan d'action de son département pour l'année 2010 et qui a porté notamment sur le renforcement de l'accompagnement social et de la défense des droits de cette communauté et le renforcement des programmes éducatif et culturel pour la préservation de l'identité nationale, ainsi que la mobilisation des Marocains du monde pour la contribution effective aux projets du développement humain.

MAP